



Attention!

Voleurs de salaire

Coûteux
congé
de paternité **NON**

Conférence de presse du 18 août 2020

Exposé de Michele Moor, chef d'entreprise, PDC / TI

Non à cette immixtion de l'Etat dans la vie familiale

Le père de trois enfants et le chef d'entreprise que je suis vous le disent tout net: un congé de paternité imposé par l'Etat ne change rien à la répartition des rôles au sein d'un couple de parents. Chaque couple est responsable de l'attribution des rôles dans la garde des enfants. Il est faux de prétendre qu'un congé de paternité soutient l'égalité des droits entre les sexes. Mais il est vrai que les femmes et les hommes jouent des rôles différents en termes de procréation et de développement des enfants. Ces lois de la nature doivent être acceptées. Durant les premiers mois de sa vie, un nouveau-né, qui dort 16 à 18 heures par jour, a surtout besoin de sa mère quand il est éveillé. Or, le congé de paternité dont il est question ici doit précisément être pris durant les six mois suivant la naissance d'un enfant.

Il va de soi que le père peut apporter son aide en cas de besoin. Il peut à cet effet prendre quelques jours de congé. Durant l'année de naissance de son enfant, le père ne peut certainement pas mieux employer les vacances auxquelles il a droit qu'en les passant avec sa jeune famille.

Un congé de paternité de deux semaines imposé par l'Etat ne renforcera certainement pas le sens des responsabilités des pères par rapport à leurs enfants. Prétendre le contraire, c'est méconnaître la réalité. Bien au contraire, un congé de paternité financé par la collectivité mine la responsabilité des parents. Cette intervention de l'Etat réduit la responsabilité individuelle.

Un congé de paternité imposé par la loi constitue une immixtion systématique de l'Etat dans la vie familiale. Les pères doivent s'occuper sous leur propre responsabilité de leurs enfants. Voilà bien ce que signifie la notion de responsabilité. De plus, la présence d'un père n'est pas seulement requise pendant deux semaines, mais elle doit durer au moins 18 à 20 ans. Exiger un congé de paternité imposé par l'Etat relève d'une mentalité d'assisté. Nous devons stopper le développement de telles attitudes pour assurer les bases de notre prospérité. Voilà pourquoi je dis NON à ce congé de paternité imposé par l'Etat.